Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

LA FRANÇAISE

La Française Actions Euro Capital Humain - action R - FR0010654830

Produit

Produit :La Française Actions Euro Capital Humain action R
Code ISIN:FR0010654830
Initiateur : La Française Asset Management. L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de La Française Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Française Asset Management est agréée en France sous le n° GP 97076, et réglementée par l'AMF. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion, www.la-francaise.com ou en appelant au + 33 1 44 56 10 00.
Date de production du document d'informations clés :02/11/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type de produit : Compartiment de la SICAV LA FRANÇAISE
Durée de vie du produit : 99 ans
Objectifs : L'objectif de gestion du compartiment, de classification "Actions de pays de la zone euro", est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq (5) ans minimum, une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indice de référence, l'indice Euro Stoxx, en euro, dividendes nets réinvestis, par la mise en œuvre d'une politique d'investissement répondant à des critères financiers et extra-financiers. Le compartiment place les critères extra-financiers au cœur de son processus d'investissement et de sélection des émetteurs et prête une attention particulière en ce qui concerne le capital humain.
Indicateur de référence : Euro Stoxx (dividendes nets réinvestis).
Stratégie d'investissement :
Le taux d'investissement sur les marchés actions des pays membres de la zone euro est de 80% minimum de l'actif. L'exposition globale du portefeuille actions incluant les produits dérivés est de 60% minimum et de 110% maximum de l'actif net, l'exposition via les dérivés n'excédant pas une fois l'actif de l'OPCVM. La sélection pourra se porter sur des actions de toutes capitalisations boursières, sans limite d'investissement sur les petites et moyennes capitalisations. Le processus d'investissement se fait selon une double approche: l'intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion et thématique. Le processus d'investissement combine une analyse financière et extra-fianncière avec une double approche à savoir l'intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion et thématique, lesquelles sont décrites ci-dessous.

Etape 1 du processus d'investissement : L'univers d'investissement initial est construit à partir d'émetteurs appartenant à l'indice Eurostoxx TMI (Total Market Index). Les titres sont sélectionnés au sein de cet univers, toutefois ils peuvent également être sélectionnés en dehors de cet univers dans la limite de 10 % sous réserve que ces titres disposent d'un score ESG supérieur au seuil d'exclusion en vigueur pour l'univers et répondent aux critères d'investissement du compartiment.
L'analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance est effectuée par l'Equipe de Recherche qui a développé un modèle ESG propriétaire. Cet outil automatisé utilise des données brutes provenant de différents fournisseurs de données pour calculer les KPI (Key Performance Indicators).
A titre d'exemple, les critères retenus pour analyser les émetteurs sont :
- Sur le plan Environnemental : l'intensité carbone et la gestion des déchets, etc… ;
- Sur le plan Social (capital humain): la formation du personnel, le dialogue social, le turnover etc… ;
- Sur le plan de la Gouvernance : la structure du management et la relation avec les actionnaires, la politique de rémunération, etc…

À la fin du processus, chaque émetteur se voit attribuer un score ESG global composé d'un score pour chaque pilier E, S et G, de zéro (le pire) à dix (le meilleur). La première étape de l'analyse extra-financière consiste à identifier, à partir de ces critères exclusivement ESG, les émetteurs devant être écartés. Ainsi, certains émetteurs sont automatiquement écartés en vertu de la politique d'exclusion du Groupe La Française. Ensuite, sont écartés les 25% des émetteurs dont le score ESG global est le plus faible de l'univers d'investissement initial.
Etape 2 du processus d'investissement : La deuxième étape consiste à attribuer une notation à l'ensemble des émetteurs faisant partie de l'univers d'investissement précédemment réduit.
Lors de cette seconde étape, les émetteurs se voient attribuer ces scores :
- un score quantitatif propriétaire basé sur les critères de qualité, de croissance, de valorisation, de volatilité et de momentum ;
- un score analyste gérant basé sur l'analyse financière des valeurs réalisée par les analystes gérants ;
- un score Capital Humain visant à privilégier les émetteurs ayant de bonnes pratiques envers leurs salariés ;

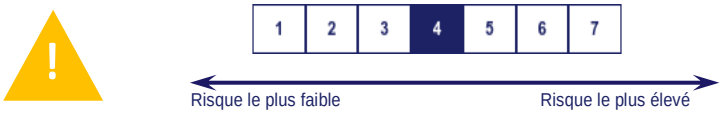
Au terme de cette deuxième étape, les émetteurs ayant reçu une appréciation favorable par un comité hebdomadaire constituent ainsi la liste d'investissement.
Etape 3 du processus d'investissement : La troisième étape du processus d'investissement consiste à piloter la construction du portefeuille ainsi que la dynamique des risques. Les gérants analystes, sélectionnent les émetteurs au sein de la liste d'investissement précédemment définie (Etapes 1 et 2), calibrent ensuite le portefeuille en fonction des convictions de l'équipe et conformément au cadre de risque établi pour le compartiment. La part des émetteurs analysés au titre de ces critères ESG dans le portefeuille est supérieure à 90% des titres en portefeuille.
La limite à la méthodologie retenue est que la qualité des analyses effectuée par le centre de recherche sont dépendantes de la qualité des informations collectées et de la transparence des émetteurs.
Dans la limite de 10% maximum de l'actif net, le compartiment pourra être exposé aux marchés actions hors zone euro, y compris les marchés émergents. Cette limite porte sur les titres considérés comme hors Zone Euro et non inclus dans l'indice de référence du compartiment.
Dans le cadre de ses investissements dans des titres non libellés en euro, le compartiment pourra être exposé au risque de change dans la limite de 10% maximum de l'actif net. Le compartiment pourra également investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPCVM français ou européens :
- le compartiment pourra investir jusqu'à 10% de son actif en produits de taux (ex. titres de créance négociables) "Investment grade" émis par des émetteurs des pays membres de la zone euro du secteur public ou privé et répondant aux principes de l'analyse extra financière.
- le compartiment pourra avoir recours aux emprunts d'espèces ainsi qu'aux opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres à titre accessoire. A titre accessoire, le fonds pourra avoir recours aux emprunts d'espèces ainsi qu'aux opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres.

Le compartiment pourra également utiliser des instruments financiers à terme simples de préférence sur les marchés à terme organisés européens et internationaux, mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille sur les risques actions et titres assimilés et/ou sur indices actions pour ajuster le taux d'exposition ou dans le cas de fluctuations importantes des marchés.
Les derniers prospectus, la dernière valeur liquidative des actions, le rapport annuel et le document d'information périodique des actions du fonds : Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site : www.la-francaise.com. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à serviceclient@la-francaise.com. Toute information supplémentaire est communiquée par le Service Client Produits nominatifs via les coordonnées suivantes : serviceclient@la-francaise.com.
Investisseurs de détails visés :
Tous souscripteurs

L'OPC n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/US Person.
Dépositaire : Le Dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas S.A., située au 9, rue du Débarcadère 93500 PANTIN (le "Dépositaire"). BNP Paribas S.A., immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 662 042 449 est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis au contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), dont le siège social est à Paris 9ème, 16 Boulevard des Italiens.
Autres informations :
Quotidien – Les rachats sont centralisés chaque jour (J) à 11h00 auprès de La Française AM Finance Services et auprès d'IZNES pour les actions à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative avec réglement en J+2.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Risques importants pour la SICAV non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque lié aux impacts de techniques telles que les produits dérivés
- Risque de liquidité
- Risque de contrepartie

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performances

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période d'investissement recommandée : 5 ans **Exemple d'investissement :** 10 000 €		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après** 5 ans
Scénarios			
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	3 420 €	2 690 €
	Rendement annuel moyen	-65,82 %	-23,12 %
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 650 €	8 680 €
	Rendement annuel moyen	-23,50 %	-2,80 %
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 980 €	12 070 €
	Rendement annuel moyen	-0,18 %	3,84 %
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	13 900 €	15 570 €
	Rendement annuel moyen	38,99 %	9,25 %

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit, calculées sur un minimum de 10 ans de données. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre: 03/2015 et 03/2020.
Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre: 11/2013 et 11/2018.
Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre: 06/2016 et 06/2021.
Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €.
Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.
Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si La Française Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.
Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que vous avez investi 10 000 €.

Investissement : 10 000 €	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après** 5 ans
Coûts totaux	713,48 €	2 504,12 €
Incidence des coûts*	7,27 %	4,27 %

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,11 % avant déduction des coûts et de 3,84 % après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	4,00 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement, n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 400,00 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	2,28 % maximum de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	218,88 €
Coûts de transaction	0,99 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	94,60 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	A partir du 2/7/2012 : 20%TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'indice Euro Stoxx (dividendes nets réinvestis). Frais de gestion variables plafonnés à 2,5% TTC de l'actif net moyen. 1ère période de référence : 16-7-2012 / 31-12-2013. La Société de gestion recevra, s'il y a lieu, une commission de surperformance lorsque la performance du fonds sera supérieure à celle de l'indice de référence, qu'il ait enregistré une performance positive ou négative.	0,00 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Possibilités et conditions de désinvestissement avant l'échéance : Quotidien – Les rachats sont centralisés chaque jour (J) à 11h00 auprès de La Française AM Finance Services et auprès d'IZNES pour les actions à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative avec réglement en J+2.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le service clientèle du Groupe La Française au 128 boulevard Raspail 75006 PARIS (reclamations.clients@la-francaise.com), par téléphone au +33 (0)1 53 62 40 60, ou utiliser le lien du site internet : https://www.la-francaise.com/fr/service-clientele/

Autres informations pertinentes

Teneur de compte : BNP Paribas S.A.
Forme juridique : Sicav
Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (Article 8 SFDR).
Les informations relatives à la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance) sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.la-francaise.com et figureront dans le rapport annuel.
De plus amples informations concernant l'inclusion de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de la Gouvernance) dans la politique d'investissement appliquée par la Société de gestion, la charte sur l'investissement durable, le rapport de stratégie climatique et responsable, la politique d'engagement et d'exclusion, peuvent également être consultées en ligne sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : https://www.la-francaise.com/fr/nous-connaitre/nos-expertises/linvestissement-durable.
Les performances passées de votre produit représentées sous forme graphique sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site : www.la-francaise.com. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à serviceclient@la-francaise.com.
Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com
En cas de litiges relevant des services d'investissements et des instruments financiers, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.